



Un système pour plus de sécurité

Vous êtes à la recherche de sensations fortes? Pour éviter que les frissons ne finissent en drame, nous vous conseillons de vous adresser à une entreprise certifiée par le système de Safety in adventures – **un S bleu et l'edelweiss doré de Suisse tourisme.**

Une entreprise obtient la certification si elle se soumet à un **examen annuel** sur place, au cours duquel sont contrôlés tous les thèmes concernant la sécurité, tels que

- la formation et les facultés personnelles des guides
- l'observation des conditions météorologiques et la planification de route
- l'acquisition, le stockage et le maniement du matériel
- les informations et les instructions s'adressant à la clientèle
- la manière d'agir en cas d'accidents.

Tous ces thèmes font partie du plan de sécurité qui est adapté à chaque entreprise. L' examen, attestant que l'entreprise a mis en œuvre le plan de sécurité dans le cadre de **toutes les activités de plein air et d'aventures proposées**, est valable pour une année (saisons d'été et d'hiver).